

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 29

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'autre jour, on avait organisé une noce. Un baigneur de 65 ans, veuf, se mariait avec une baigneuse, veuve, de 55 ans.

L'époux portait le chapeau noir traditionnel ; l'épouse une couronne de rhododendrons et de myosotis. Il y avait le cortège obligé d'amis et d'amies de noce. Un monsieur de Lausanne officiait. La cérémonie terminée, il y a eu collation dans le bain et feux d'artifice.

Vous voyez, mon cher rédacteur, que nous ne sommes pas trop à plaindre, et qu'à côté des misères qui nous afflagent, nous prenons encore assez volontiers notre mal en patience.

Louèche-les-Bains, le 14 juillet 1874.

L. C.

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Monsieur le rédacteur,

L'année se prépare, riche en dons de toutes sortes ; le soleil se décide enfin à corser et à mûrir vigoureusement les grappes encore verdoyantes de nos coteaux ; la plaine est surchargée des produits alimentaires les plus variés ; mais pourquoi faut-il qu'au milieu de ces réjouissantes prémices d'abondance et de bonheur, nous soyons forcés, nous autres, pauvres citadins, de maudire, une fois de plus, la cause de l'allégresse qui règne autour de nous ? Pourquoi notre administration municipale nous oblige-t-elle à songer que chaque rayon de soleil un peu vif nous ravit quelques-unes des gouttes d'eau dont elle est si parcimonieuse à notre endroit, même dans la mauvaise saison ?

Hier soir déjà, dans certains quartiers, je pense dans tous, on a commencé à fermer les robinets des fontaines publiques, de sorte que, si, pendant la nuit, un habitant (je ne parle pas des rares et privilégiés concessionnaires) de la rue de Bourg, par exemple, est dorénavant atteint d'une congestion, d'une hémorragie nasale, même, le dirai-je, d'une vraie soif, ce qui est bien permis, à pareille saison, il faut que ce malheureux aille querir, au poste le plus proche, la clé d'un robinet. Que sera-ce si la chaleur persiste, ce qui est probable ? en arrivera-t-on à nous rationner ? Je le crains.

Il est vraiment déplorable que pour une ville qui, comme Lausanne, s'accroît chaque jour d'une façon si extraordinaire, la municipalité reste dans un pareil *statu quo* à l'égard d'une question si importante, la plus importante de toutes, du reste, au point de vue de sa sécurité et de son hygiène.

Nous attendons bien, avec impatience, que les flots impétueux mais inoccupés du lac de Bret viennent rafraîchir nos égouts desséchés et liquéfier la boue infecte de notre Flon, mais peut-être, hélas ! l'attendrons-nous trop longtemps. Et en admettant que nous jouissions bientôt des bienfaits que ces ondes miraculeuses et budgétaires doivent nous prodiguer, quand est-ce que viendra l'eau que nous pourrons boire à satiété, sans inconvénients ? Faut-il pour cela qu'il nous arrive un de ces véritables désastres auxquels une seule saison de sécheresse peut nous conduire, ou bien la triste éventualité d'un sinistre qui peut devenir irréparable, faute de moyens suffisants pour le combattre ?

Nous adjurons la municipalité de sortir enfin de sa torpeur et de prendre sérieusement cette condition première d'existence en considération. Voilà des années que cette question se présente toujours avec la même force d'actualité et de nécessité, et voilà des années que notre municipalité impasseable répond qu'elle y songe, qu'elle s'en occupe, et cependant non-seulement rien n'est fait, mais rien ne se fait.

Pourtant nous estimons que nous ne devons pas être à perpétuité les victimes expiatoires du beau temps et d'un soleil vivifiant. Nous ne sommes pas jaloux, bien loin de là, des faveurs qu'une température normale d'été répand sur

nos voisins de la campagne, mais nous désirons que ces faveurs nous soient moins lourdes à supporter et que notre municipalité ne nous prive pas plus longtemps d'eau en attendant que les vendanges nous donnent en abondance, comme nous l'espérons cette année, un vin généreux.

Au nom de beaucoup de Lausannois, j'ai dit. G.

Rodo et sa fenna.

Rodo à Sami avâi n'a crouïe fenna que portâvè lé tsaussés à la mäison, tandique lo pourro Rodo dévessâi sè conteintâ dái cotillons. Vo ne porriâ pas vo z'imaginâ totè lè misères que le l'ai fasâi, tant qu'à lâi comptâ lè centimes po allâ aô taba : dè bio savâi que le teniâi la borsa ! Po quartettâ, n'iavâi pas mèche ; et quand l'assesseu qu'avâi pedi de li, l'invitâvè po allâ baîrè demi-pot, l'est à peina se Rodo ousavè derè : oï, kâ quand la Rosette sein démausâvè, le tracivè ào cabaret et lè fasâi on détertin qu'on étai d'obedzi dè la fottrè frou, et gâ quand Rodo allâvè sè reduirè. Dè la soupa ! pas n'a couillièrâ et onco l'étai tot conteint se n'étai pas griffâ. Jamé sa dieusa dè fenna n'a vollhiu l'ai recâodrè on boton, c'est tot ào plie se le lo retacounâvè, kâ on veyiâ soveint cé pourro Rodo avoué dái pertes, et portant la Rosette savâi bin que :

« Faut mi vairè copé su copé
» Qnè perte su la pé. »

Mâ l'étai tant crouïe po s'n'hommo !

Lo Rodo l'amâvè tot parâi et ne desâi jamé rein à nion dè totés sè misères ; ne volliâvè pas pî que sâi de quand l'est qu'on lo fasâi einradzi ; kâ tot lo mondo savâi bin cein qu'ein irè ; assebin quand la Rosette vegne à mouri, Rodo étai tot capot, et quand l'allâvè ào martsi, ne fasâi què totsi barre et revegnâi. On dzo que reincontré on ami de pè lo Dzorat que cognessâi bin la Rosette, vu que l'avions lodzi on iadzo que cé Dzoratâi, qu'étai dein lè calonniers, allâvè à Bire, cé ami l'ai dit ein lo vayeint tant potu :

— Eh bin ! Rodo ! qu'as-tou, que t'es tant tristo ?

— Hélâ ! lo bon Dieu m'a prâi ma fenna !

— Eh bin ma fai, l'a z'u mé dè coradzo què mè !

Tot parâi cé Dzoratâi avâi metcheinta leinga, vo mè dera cein que vo voudra !

Lettres japonaises.

Chum à Yoa.

Il en est des républiques, mon cher Yoa, comme des fameux bâtons d'Esope ; de loin cela paraît quelque chose, mais, de près, c'est ma foi... tout autre chose. Comme les monarques et les monarchies, elles ont des devises, lesquelles sont aussi prétentieuses et aussi mensongères que les réclames des pharmaciens ou des perruquiers.

Un pour tous, tous pour un, répètent à l'envi les orateurs populaires vaudois. — *Chacun pour soi*, répondent *in petto* les auditeurs qui ne se mentent pas à eux-mêmes.

— *Egalité* ! crie d'une voix formidable le représentant officiel et officieux du pouvoir. — Eh ! Mon-